



**PREMIERE CONFERENCE EUROPEENNE
DE L'ECONOMIE SOCIALE
DANS LES PAYS
D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE**

PRAGUE

Interventions de Monsieur François SOULAGE

Président Directeur Général de l'IDES

24 & 25 OCTOBRE 2002

SCHEMA D'INTERVENTION

LES VALEURS DE L'ECONOMIE SOCIALE

Le Président Prodi, dans un discours prononcé devant les coopératives le 13 février dernier, rappelait les trois défis auxquels l'Europe est confrontée, avant comme après l'élargissement :

- ↪ la mondialisation et le développement régional,
- ↪ la RSE,
- ↪ la gouvernance.

Sur ce dernier point, il a reconnu aux coopératives, mais cela s'appliquerait à toute l'économie sociale, la valeur d'être « école de participation et de sens civique ».

Dans une communication récente, l'Union Européenne a d'ailleurs indiqué qu'en matière de RSE, l'économie sociale était un référent majeur.

Le Commissaire Likkanen, devant l'ACI le 10 octobre 2002 a lui aussi insisté sur le rôle essentiel des coopératives sur le plan de la responsabilité sociale et du développement durable, pour rendre l'Europe plus compétitive et plus dynamique.

Mais le Président Prodi a insisté sur le rôle de l'économie sociale dans les pays qui s'appêtent à rejoindre l'Union, et tout particulièrement grâce au statut de SCE qui fait partie de l'acquit communautaire. Ce qui lui paraissait essentiel est, qu'à l'occasion de cet élargissement, se construise une « économie mixte moderne », autre terme d'une économie plurielle. Pour lui, l'économie sociale était porteuse de cette économie.

Je voudrais illustrer ce que je viens de dire par deux exemples :

1. Le financement de l'entreprise

En ce domaine, la valeur dominante est l'absence d'enrichissement personnel, et la transmission du patrimoine d'une génération à l'autre.

Toutes les entreprises de l'économie sociale, quels que soient leurs statuts, ne peuvent distribuer leurs réserves. Elles travaillent avec ce que leur lèguent les générations antérieures et, à leur tour, apporteront leurs résultats aux générations futures.

Il ne peut y avoir d'enrichissement personnel. En ce sens, les entreprises de l'économie sociale participent de manière active au développement durable et à la RSE. On peut dire que, par ses statuts mêmes, elle est porteuse du développement durable.

En effet, chez nous, le financement en fonds propres (car le reste est banalisé) est en réalité une mise à disposition de capitaux propres ou quasi-capitaux propres, jusqu'à ce que l'entreprise puisse avoir généré assez de résultats pour racheter ces capitaux.

Pour cela, nous avons été obligés d'inventer de nouveaux instruments (cf. titres participatifs). Ceci ne veut pas dire que les entreprises d'économie sociale ne font pas de profit. Il faudra sans doute développer un cadre normatif adapté à nos caractéristiques particulières.

La valeur dominante ici est la non-appropriation privée des résultats.

L'économie sociale ne crée pas de « valeur pour l'actionnaire » mais de la « valeur pour l'associé ». C'est un changement fondamental, et dans cette période d'incertitude économique, cela paraît important.

2. Le tourisme

J'ai pris cet exemple car il concerne toute l'Europe et est un élément important pour la construction d'une Europe des citoyens.

Le tourisme social et associatif a comme valeur dominante : l'accès de tous aux vacances et aux loisirs.

Pour cela, il faut faire en sorte que les valeurs du capitalisme – recherche du profit, segmentation des populations, dumping sur les prix, concentration sur les lieux les plus vendables – n'envahissent notre secteur et ne conduisent à l'exclusion du droit aux vacances par l'argent. C'est une manière de construire « l'économie mixte moderne » chère au Président Prodi.

Le droit aux vacances et aux loisirs est un droit fondamental qui, chez nous, commence à être reconnu.

C'est pour cela que se sont mises en place des politiques d'aide au départ – aide des comités d'entreprises, des collectivités locales, chèques-vacances – comme cela est en train de se mettre en place en Hongrie.

Nous pensons indispensable que toutes ces aides importantes ne soient pas utilisées par le secteur du profit, mais bénéficient entièrement aux vacanciers sous la forme de prix les plus bas possible.

Aujourd'hui le tourisme social est un acteur essentiel pour l'accès aux vacances des familles. C'est lui qui a inventé de nouvelles formes. Il a « libéré la femme » en inventant les villages de vacances. Il se veut maintenant à la pointe du développement d'un tourisme solidaire. Cette approche intéresse au plus haut point les pays de cette partie de l'Europe.

« Développement d'outils de financement de l'économie sociale dans les pays candidats »

L'IDES a géré durant 15 ans des fonds de garantie dédiés à la création de petites entreprises. Cette expérience qui a pris fin le 1^{er} septembre 2002 avec le changement de gestionnaire pour les fonds de garantie est l'occasion pour l'IDES de faire le bilan de son activité.

Les fonds de garantie sont utiles pour permettre au créateur d'entreprise de conforter son dossier à l'égard du banquier qui cherche en tout état de cause à limiter le risque unitaire.

Le fonds de garantie est nécessaire en ce que les caractéristiques financières du dossier, en particulier la faiblesse des fonds propres, conduisent le banquier à estimer que le risque qu'il court est trop important.

1. L'intervention du fonds de garantie est utile

La caractéristique des fonds de garantie gérés par l'IDES était d'examiner la totalité des dossiers qui lui étaient présentés et, ce faisant, de disposer ainsi d'une véritable banque de données. Il était assez courant de voir des dossiers de prêts présentés à la garantie par le banquier afin d'obtenir l'avis du fonds de garantie sur la viabilité du dossier en question. A plusieurs reprises, il nous est apparu que le banquier n'avait pas réellement étudié le dossier et s'en remettait au jugement du fonds.

En ce qui concerne plus spécifiquement le fonds de garantie à l'initiative des femmes, l'intervention du fonds de garantie a servi de très nombreuses fois à lever la suspicion d'un banquier qui avait, par réflexe culturel, un doute sur la capacité entrepreneuriale de la créatrice.

2. Le fonds de garantie est indispensable

Il l'est lorsque le dossier présenté ne permet pas au banquier d'obtenir des garanties réelles suffisantes, garantie sur le matériel, sur les bâtiments, et lorsque la faiblesse des fonds propres laisse penser qu'à la première difficulté l'entreprise ne pourra pas faire face à ses engagements. Le fonds de garantie intervient alors pour permettre de diminuer le risque final porté par le banquier et le ramener à des niveaux qui soient acceptables dans un portefeuille bancaire traditionnel.

De ce point de vue, le fonds de garantie joue un peu le même rôle que l'apport de fonds propres en termes de sécurisation du banquier. Naturellement, il ne joue pas du tout le même rôle en ce qui concerne l'entreprise.

3. Le fonds de garantie ne remplace pas les fonds propres

Il apparaît que l'apport de fonds propres dans une entreprise doit être analysé comme un moyen de garantir l'entreprise contre elle-même, c'est-à-dire de lui fournir les moyens de passer un cap délicat. Le fonds de garantie ne permet pas à l'entreprise de franchir ce cap mais il permet à la banque de ne pas être victime d'une perte lorsque l'entreprise ne franchit pas le cap. C'est pourquoi le fonds de garantie est destiné à défendre la banque et non pas à défendre l'entreprise, c'est pourquoi nous proposons depuis plusieurs années de modifier le système des fonds de garantie afin de faire en sorte qu'il protège l'entreprise.

Au cours des deux dernières années, nous avons obtenu, et Madame Nowak le sait bien puisqu'elle utilise la même méthode et que nous l'utilisons ensemble, que lorsque l'entreprise ne peut faire face à ses échéances, le fonds de garantie désintéresse la banque de manière à ce que celle-ci n'intervienne pas pour récupérer sa mise auprès de l'entreprise et permette de mettre en place toutes les solutions possibles pour la poursuite éventuelle de l'exploitation.

Intervention initiale de François SOULAGE
Atelier A5 sur le thème :

« La cohésion sociale, l'inclusion sociale et la création d'emploi »

Dans l'Europe occidentale, l'économie sociale s'est développée dans trois directions essentielles.

- ↪ La première est celle de la sécurité des personnes, nous y retrouvons les mutuelles de santé et les mutuelles d'assurance des biens. Ce besoin essentiel de sécurité des personnes est ainsi couvert par des structures sans but lucratif mais qui, peu à peu, sont engagées dans des logiques de marché. Cette couverture du besoin de sécurité s'inscrit dans la construction d'une société stable. Ces mutuelles sont aujourd'hui de très importants employeurs qui évitent que le secteur du profit soit le seul intervenant avec ce que cela comporte comme risques d'exclusion. Les mutuelles sont clairement ouvertes à tous sans exclusive et, presque, sans exclusion.
- ↪ La deuxième direction dans laquelle s'est développée l'économie sociale de l'Europe occidentale, se situe dans la fourniture de biens et de services destinés au plus grand nombre. C'est le développement du secteur associatif, sanitaire, social, culturel, touristique. Là encore, le souci premier a bien été celui de la cohésion sociale, c'est-à-dire celui de l'accès du plus grand nombre à des biens essentiels, qu'il s'agisse des soins de santé, qu'il s'agisse de l'acquisition des biens culturels ou du droit aux vacances pour tous. L'économie sociale intervient sur tous les terrains sur lesquels la puissance publique régaliennne peut ne pas intervenir ou intervient mal. Ainsi ont été laissés à l'économie sociale des champs très importants qui, en d'autres pays, auraient pu être repris par la puissance publique, c'est le cas de la santé publique. Il est important de noter que l'économie sociale intervenant dans ce secteur le fait là encore sans but lucratif, en mobilisant des bénévoles et des engagements citoyens.
- ↪ La troisième forme d'intervention de l'économie sociale se trouve dans la production de biens et services classiques. A ce niveau, l'objectif n'est plus celui de la cohésion sociale, il s'agit d'entreprendre autrement. Le développement des coopératives, qu'il s'agisse des coopératives de travail, des coopératives d'artisans, des coopératives agricoles, des coopératives de crédit, est un mode d'organisation de la société selon la volonté des promoteurs de rechercher la fourniture du meilleur service au meilleur prix, en faisant abstraction autant que faire se peut de la rémunération du capital.

La cohésion sociale

On voit bien, par ces trois exemples, que l'outil premier en faveur de la cohésion sociale que représente l'économie sociale est bien le statut de son capital, le statut du profit, dans ces entreprises.

Il nous apparaît de ce point de vue qu'une société qui veut rechercher en son sein des équilibres entre les différentes parties prenantes – financiers, usagers, salariés – peut disposer, grâce à l'économie sociale, d'outils juridiques permettant de limiter, voire de supprimer l'impact de la rémunération du capital et de la recherche de plus-values, des mécanismes de décision.

L'économie sociale ne crée pas de valeur pour l'actionnaire, elle crée de la valeur pour l'associé.

L'inclusion sociale est une question plus compliquée

Elle ne s'adresse qu'à une partie de l'économie sociale, et plus particulièrement au secteur de l'insertion, qu'il s'agisse de l'insertion par l'économique ou de l'insertion sociale à travers la réinsertion sociale, il s'agit là d'une méthode de politique sociale spécifique destinée à éviter des explosions sociales ou des situations insupportables. Les politiques d'insertion, d'inclusion sociale, trouvent leur pertinence dans l'échec relatif mais réel de ce que l'on appelle le traitement social du chômage, c'est-à-dire un traitement exclusivement sur une base monétaire. Il est apparu rapidement, qu'à côté de l'indemnisation du chômage, il fallait trouver des formes de réintroduction dans le monde de la production de biens ou d'activités de personnes qui ne peuvent être laissées sur le bord de la route. Mais l'insertion coûte cher. Elle demande des ressources importantes qui ne peuvent être prises que sur les différents producteurs, et le conflit existe en permanence entre les politiques d'insertion et les politiques d'entreprises.

Pour mener à bien une politique d'inclusion sociale, il était donc important de disposer d'outils qui permettent de combiner ressources publiques et ressources privées, de manière à permettre la meilleure utilisation de ressources rares. L'insertion par l'économique mérite une analyse très spécifique car il n'y a pas aujourd'hui d'évaluation de la rentabilité économique et sociale des politiques d'insertion qui permettraient de mettre en évidence les résultats des dépenses engagées.

Ce que recherchent les politiques d'inclusions, ce sont trois choses :

1. D'une part d'améliorer l'employabilité de l'ensemble des couches de la population.
2. D'autre part d'inventer ou de développer des nouveaux métiers plus adaptés à des catégories sociales qui ont du mal à se retrouver dans les mécanismes traditionnels.
3. Enfin, la possibilité donnée à des individus de découvrir leurs propres capacités.

Le secteur associatif en France est extrêmement actif en ce domaine, on peut même dire qu'il est le seul intervenant réel. Les entreprises ont de plus en plus tendance à se dégager sur le secteur associatif de leur propre responsabilité et, pour cela, ont développé, en leur sein ou proches d'elles, des structures dédiées à l'insertion par l'économique. Plus compliquées sont les politiques d'insertion sociale. Il s'agit là de populations qu'il n'est pas possible de mettre dans des situations de travail traditionnelles. La part que représente la production dans le revenu de ces structures est extrêmement faible, elle nécessite donc des financements publics. C'est aujourd'hui un enjeu important de savoir si les politiques d'insertion doivent être menées dans des structures publiques ou doivent continuer à être menées dans des structures d'économie sociale qui mélangent à la fois le personnel salarié et les bénévoles, les ressources publiques et les ressources privées.

La création d'emploi

Le troisième volet de notre réflexion concerne la création d'emploi. Il convient de redire ici que l'économie sociale n'a pas pour vocation de créer des emplois, elle a par contre comme capacité de créer des emplois durables, capacité que n'ont pas nécessairement les entreprises du secteur traditionnel. Il convient donc, à mon sens, de modifier le thème « création d'emploi » par « création d'emplois durables » ; pourquoi ces emplois sont-ils particulièrement durables dans l'économie sociale ? Il faut revenir ici sur les conclusions de plusieurs séminaires qui ont eu lieu ces derniers mois en Europe occidentale. La plus-value essentielle de l'économie sociale, celle qui est développée par ailleurs dans l'atelier n°7, c'est de s'inscrire dans la durée grâce à trois éléments :

1. Toutes les structures d'économie sociale reposent sur la mise à disposition, auprès des générations actuelles, des résultats de l'activité des générations antérieures, et cette génération actuelle léguera ses résultats aux générations futures. L'économie sociale, statutairement, voit son action s'inscrire dans le temps.
2. L'économie sociale a comme objectif non pas la rentabilité du capital – ce qui la conduirait à des arbitrages à court terme – mais le maintien de l'activité de l'entreprise elle-même au bénéfice de ses usagers et de ses sociétaires. En conséquence, elle ne peut, comme les entreprises du secteur capitaliste, raisonner à court terme, faute de quoi elle ne remplirait pas correctement sa mission. C'est aussi pour cela que sa gestion des emplois n'est pas au même rythme, à court terme, que le voudrait la plupart des « politiques ».
3. L'économie sociale est constituée, pour l'essentiel, de petites entités, ou bien repose sur un ancrage local concrétisé par le fait que seuls les sociétaires et les adhérents détiennent le pouvoir. Toutes les entreprises de l'économie sociale se sont dotées de structures localisées très ancrées dans les nécessités du terrain. Les arbitrages qui sont faits n'obéissent donc pas aux dures lois du marché et de la rentabilité des capitaux.

Le seul point sur lequel l'économie sociale, pour le moment en tout cas, ne se distingue pas de l'autre secteur, est la défense de l'environnement, ceci nous paraît être une responsabilité de l'ensemble des acteurs économiques, et naturellement l'économie sociale s'insèrera dans cette perspective. Cependant il est un domaine dans lequel l'économie sociale apporte une dimension particulière c'est celle la dimension nord/sud, qu'il s'agisse du commerce équitable ou du tourisme équitable, l'économie sociale, par sa logique de fonctionnement, offre à la perspective nord/sud et donc à la perspective de développement durable de la planète, des possibilités que ne peuvent ouvrir les autres entreprises du secteur capitaliste.

Pour notre monde à la recherche d'une meilleure cohésion sociale à l'intérieur des nations et entre les peuples, cette dernière dimension trop souvent oubliée oppose clairement la logique d'économie sociale et la logique du projet.